

Développez l'offre de votre cabinet avec le crédit d'impôt* service à la personne

Le crédit d'impôt* SAP est un levier fiscal peu utilisé en France. Il est pourtant très intéressant pour enrichir vos missions. Unipros gère l'intégralité de la conformité SAP.



2 dispositifs, 0 structure à créer

50%*
DE CRÉDIT
D'IMPÔT

CLIENT PARTICULIER

Crédit d'impôt Particuliers

- ✓ **Taux**
50% des dépenses SAP
- ✓ **Plafonds éligibles**
12 000€ TTC / an par foyer fiscal > jusqu'à 6 000€ TTC restitués. Jusqu'à 20 000€ TTC max (dépendance / handicap)
- ✓ **Nature**
Sous forme de crédit d'impôt* remboursé même si votre client ne paie pas d'impôt
- ✓ **Avance immédiate**
Votre client ne paie que 50% de la facture

CLIENT DIRIGEANT + SES SALARIÉS

Crédit d'impôt Famille (professionnel)

- ✓ **Taux**
25% des dépenses financées pour le dirigeant et ses salariés (Art. L.7233)
- ✓ **Plafond**
2 591€ TTC de dépense Possibilité d'en bénéficier en complément du CI Particulier
- ✓ **Nature**
Crédit d'impôt classique reversé à N+1
- ✓ **Imputation**
Sur IS ou IR de la société qui finance les prestations Report possible 5 ans

25%*
DE CRÉDIT
D'IMPÔT

La coopérative qui rebase la TVA

TVA à 20% sur les reversements.
Taux applicable entre professionnels.

Vous percevez l'intégralité du paiement de votre client, le HT est inchangé !

L'avance immédiate

Le client ne paie que la moitié de la prestation immédiatement.

Plus besoin de faire l'avance sur l'année N+1.

Parce qu'un client qui développe son activité est un client qui grandit avec son cabinet

Prescrivez Unipros à votre portefeuille.
Nous gérons la conformité SAP. Vous
valorisez le crédit d'impôt à la
déclaration. Vos clients vous font
confiance et vous recommandent.



**Proposez ce que
les autres cabinets
n'ont pas encore
dans leur offre**



**Transformer un
avantage fiscal en
levier stratégique
pour vos clients**



**Orientez. Unipros gère
l'administratif. Vos
clients récupèrent
jusqu'à 50% de CI***

Votre levier de conversion : le Crédit d'Impôt Particulier

Les clients particuliers peuvent trouver des pros
grâce à Unipros près de chez eux et bénéficier
de 50% de CI* sur les services à la personne.



Dépenses SAP déclarées
12 000€ / an et
par foyer fiscal



Crédit d'impôt 50%
jusqu'à 6 000€
restitués



Avance immédiate
Paiement de 50% de la
facture du prestataire

Prescrire Unipros à vos clients professionnels ?

Facturation conforme SAP, attestation fiscale
automatisée, déclarations sociales...
Ils gagnent du temps et vous gagnez en notoriété !

✓ 0% de commission

✓ 1^{er} mois offert

✓ Sans engagement

Intéressé.e ?
Parlons-en !



01 89 71 26 60



contact@unipros.coop

www.unipros.coop

